



Haute-Garonne

Réformes Blanquer

Rentrée 2019



LOI
« POUR UNE ÉCOLE DE LA CONFIANCE »
1^{ER} DEGRÉ

Les objectifs du ministre

Élévation du niveau général des élèves

- Instruction obligatoire dès 3 ans, jusqu'à 16 ans
- Obligation de formation entre 16 et 18 ans
- Pré-recrutement d'enseignants
- Ecole inclusive

Justice sociale

- Simplification des procédures d'obtention des bourses
- Amélioration de l'équité et l'innovation territoriales via la création de nouveaux outils

Innovation et attractivité territoriale

- EPLEI (établissements d'excellence)
- EPSF (renforcement du lien école-collège)

Les étapes de la loi

Procédure accélérée



19 février
Adoption en 1^{ère} lecture
par l'assemblée nationale

20 février
Transmission au Sénat

Avril

Examen en commissions
de travail au Sénat

2 mai : dépôt du texte de
la commission amendé

Discussion en séance
publique les 14, 15, 16 et
21 mai

Vote en commission
paritaire à l'assemblée
nationale

Pas de 2^{ème} lecture au
Sénat

Les thématiques

1. La confiance
2. L'obligation à la scolarité
3. Les nouvelles formes d'établissements
4. L'expérimentation
5. La formation des enseignants
6. L'évaluation

École de la confiance - Quels impacts ?

Une rationalisation du service d'éducation et non un projet pour l'école

Accompagnement de nos enfants

2nd degré : des missions pédagogiques, d'enseignement ou d'éducation confiées à des étudiants (L3 et M1) surveillants (AED)
»» système de pré-recrutement d'enseignants.

PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement personnalisés) : dispositif qui permet la **mutualisation des AESH** (accompagnants des élèves en situation de handicap) + procédure d'**accord préalable de l'éducation nationale** à l'avis de la MDPH.

Un service de qualité ?

- **Des étudiants contractuels** : une bonne mesure de formation mais pas pour assurer les remplacements d'enseignants.
- Les MDPH perdent le contrôle de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.
=> **1 AVS (AESH) partagé entre plusieurs enfants.**
- Les PIAL en expérimentation n'ont pas été évalués.

De nouveaux établissements

- **EPLEI** (Établissements publics locaux d'enseignement international) : **établissement dérogatoire** + sélection par le niveau de langue.
- **EPSF** (Établissements publics des savoirs fondamentaux : **regroupement** (physique ou territorial) **collège-primaires (2 à 5% des collèges).**

Pour la réussite de tous ?

EPLEI Mixité sociale ?

EPSF Économie d'échelle + mutualisation des moyens

- ⇒ Une structure regroupée : aménagements pour les plus petits ?
- ⇒ Qui dirige ? (principal à double casquette - adjoint 1^{er} degré)
- ⇒ Superposition des instances ? Quid des conseils d'école ?
- ⇒ Quid de la proximité école/famille ?

Autorité du ministère

Art 1 : introduction concernant les enseignants de la notion d'**exemplarité** dans l'exercice de leur fonction.

Disparition du Cnesco, organe indépendant d'évaluation du système scolaire. Apparition du **Conseil d'évaluation de l'école** qui évalue l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire sous tutelle du ministre.

Disparition des ESPE au profit des INSPE.

- Disparition du lien avec l'université.
- Nomination des directeurs par les ministres de l'EN et du Supérieur.

Place des parents ?

Art 1 : le **respect des élèves** et de leur famille à l'égard de l'institution scolaire.

Aucune mention de co-éducation.

Des compétences retirées aux CA du 2nd degré au profit de la commission permanente.

Art 18 CDEN/CAEN* : le gouvernement peut par ordonnance redéfinir et adapter les attributions de ces conseils.

=> Modification de la composition ?

*conseil de l'éducation nationale/conseil académique de l'éducation nationale

Dernières annonces

Petits-déjeuners gratuits

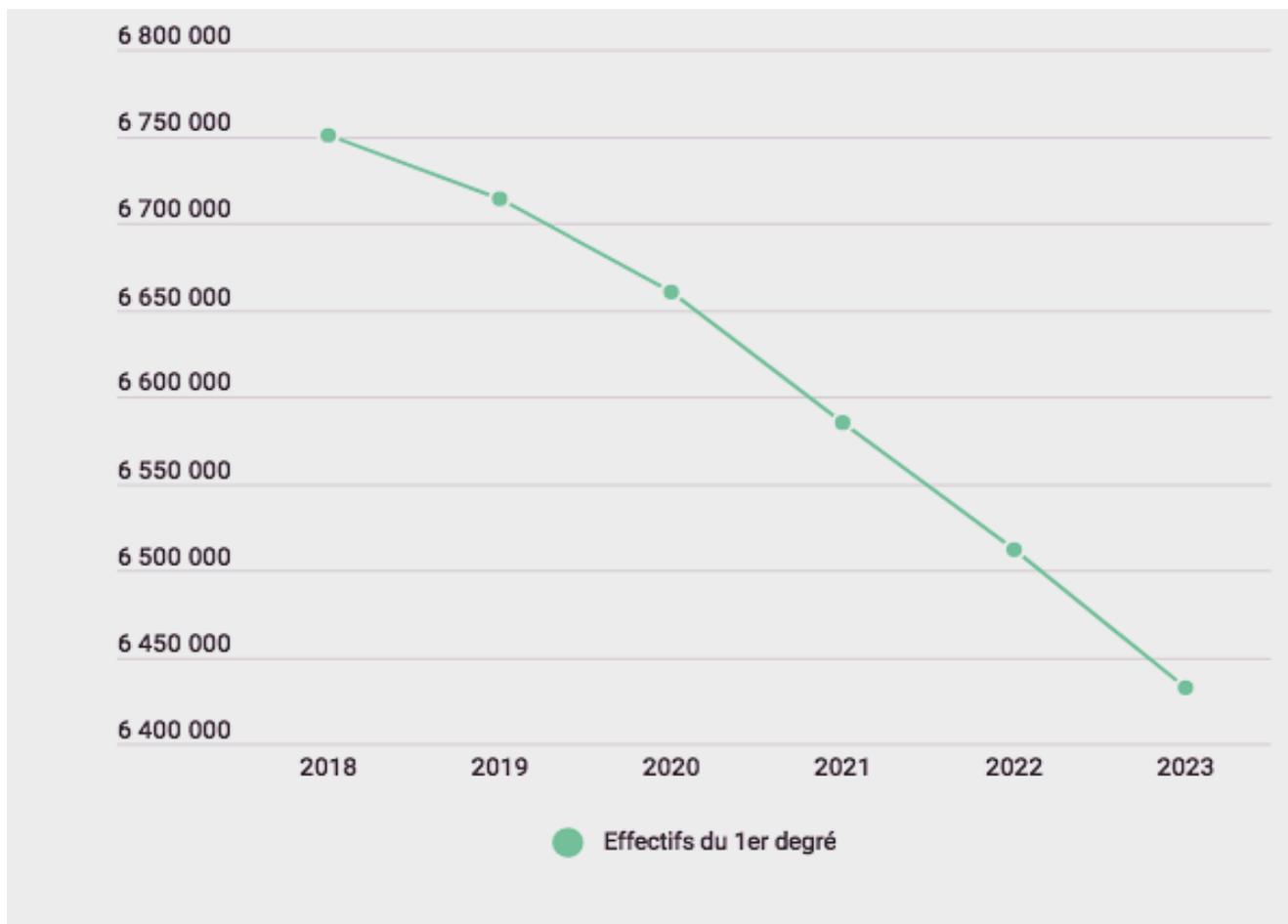
- Expérimentation dans 8 villes dont Toulouse
- Uniquement en zones prioritaires
- Extension à l'ensemble du territoire à la rentrée

Cantine à 1€

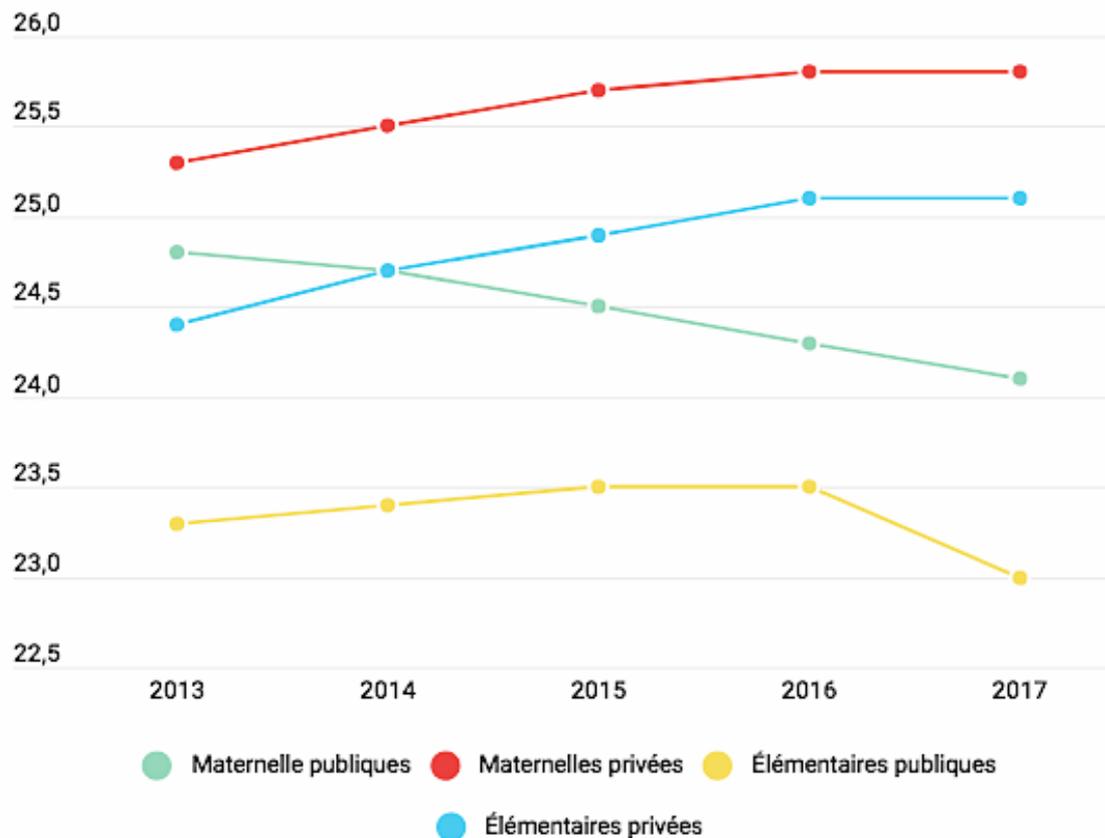
- Expérimentation sur 10 000 communes
- Sous condition d'engagement de la commune : 2€ d'aide de l'Etat par repas
- Extension à l'ensemble du territoire à la rentrée

Classes à 24 élèves de GS à CE1

Les effectifs du 1^{er} degré

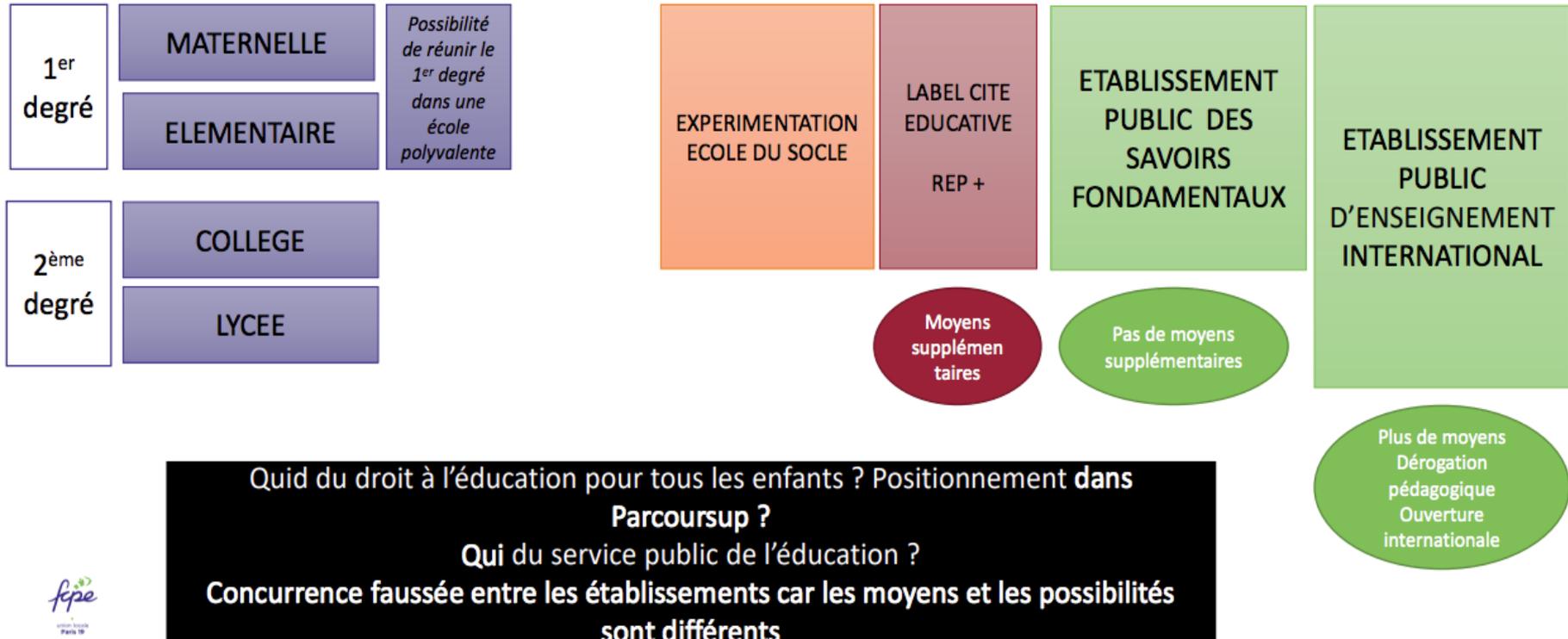


Les effectifs par classe



En fonction d'où ira votre enfant depuis la maternelle, il n'aura pas les mêmes chances

Possibilité de recourir plus largement à l'expérimentation (cf. art.8)





LE COLLÈGE À LA RENTRÉE

Volume horaire

26 h hebdomadaires

	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Éducation physique et sportive	3 heures	3 heures	3 heures
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure	1 heure + 1 heure
Français	4,5 heures	4,5 heures	4 heures
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3 heures	3 heures	3,5 heures
Langue vivante 1	3 heures	3 heures	3 heures
Langue vivante 2	2,5 heures	2,5 heures	2,5 heures
Mathématiques	3,5 heures	3,5 heures	3,5 heures
SVT	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Technologie	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure
Physique-Chimie	1,5 heure	1,5 heure	1,5 heure

Accompagnement

- 10 h de vie de classe/an
- Accompagnement à l'orientation
 - ✓ 12 h en 4^{ème}
 - ✓ 36 h en 3^{ème}

La 3^{ème} prépa-métiers

Les objectifs

- Découvrir la voie professionnelle (Stage de 3^{ème} + 1 à 4 semaines de stage)
- Renforcer l'orientation (immersion en lycée professionnel et CFA)
- Apprendre les bases (maîtrise de la langue, du numérique, bases mathématiques)

Qui et où ?

- Pour les 4^{ème} qui le souhaitent
- En collège, lycée professionnel ou lycée polyvalent
- Possibilité de se rétracter jusqu'à la Toussaint

Comment ?

- Pédagogie de projet
- Pédagogie innovante : pédagogie inversée

Volume horaire

Enseignements	Horaires hebdomadaires Indicatifs	Comparaison 3 ^{ème} prépa-pro
Français	5 heures dont 1 heure de consolidation (*)	+ 1 h
Mathématiques	4,5 heures dont 1 heure de consolidation (*)	+ 1 h
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 heures	- 0,5 h
Langues vivantes : LV1 et LV2	5,5 heures	
Enseignements artistiques	1 heure	- 1 h
Enseignements de sciences et technologie	3 heures	- 1,5 h
Education physique et sportive	3 heures	
Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles	5 heures	- 1 h
Total	30 heures a), b) et c)	



LE LYCÉE GÉNÉRAL À LA RENTRÉE

Les principes

Une nouvelle organisation des enseignements : **fin des séries en voie générale**



Pas de modification d'appellation des filières technologiques

* Le volume horaire sera « déterminé selon les besoins de l'élève »

Ce qui change

Rentrée 2018

- Le test numérique de positionnement en 2^{nde} afin d'évaluer les compétences en français et en mathématiques.
- L'aide à l'orientation
- Choix de spécialités

Rentrée 2019

- Introduction des spécialités en 1^{ère} et des options pour les 2^{nde}
- Le contrôle continu dans les épreuves du Bac.
- Des enseignements nouveaux dans le tronc commun en 2^{nde} : **SES et Sciences numériques et technologie.**
- Un enseignement scientifique de 2h en 1^{ère} et terminale : disparition des mathématiques

Rentrée 2020

- Les élèves qui entrent en terminale choisissent deux spécialités parmi les trois suivies en première
- Nouveau Bac



La seconde

Rentrée 2019

Fin des enseignements d'exploration – Choix de 2 options maximum (1 en général et 1 en technologie)

Introduction des SES (Sciences économiques et sociales) et SNT (sciences numériques et technologiques) dans le tronc commun.

Maintien des secondes technologiques spécifiques STHR (Hôtellerie, restauration) et Techniques de la musique et de la danse.

L'accompagnement personnalisé en seconde est destiné à améliorer les compétences scolaires des élèves dans la maîtrise écrite et orale de la langue française et en mathématiques.

Une enveloppe de 12 h par semaine et par division est laissée à la disposition des établissements. Son utilisation fait l'objet d'une consultation du conseil pédagogique.

Enseignement commun

Total horaire : 26h30

Français	4 h
Histoire géographie	3 h
LV A et LV B	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
SVT	1 h 30
EPS	2 h
EMC	18 h / an
SES	1 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30

Option enseignement général 3h

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec

EPS (2^{nde}, 1^{ère}, Terminale)

LVC étrangère ou régionale

**Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou
histoire des arts ou musique ou théâtre)**

Arts du cirque 6h

Option enseignement technologique

1h30

Management et gestion

Biotechnologies

Sciences de l'ingénieur

Création et innovation
technologique

Santé et social

Sciences et laboratoire

Atelier artistique
(72h/an)

Création et culture-design (6h)

Options Lycée agricole

Enseignement général – 3 h

**Ecologie – Agronomie –
Territoires – Développement
durable**

Enseignement technologique 3 h

**Hippologie et équitation ou autres pratiques
sportives**

Pratiques sociales et culturelles

Pratiques professionnelles



Le cycle terminal

Les classes de 1^{ère} et terminale

Voie générale

Enseignements	1 ^{ère}	Terminale
Communs	16 h	15h30
Spécialités	12 h (3 X 4h)	12 h (2 X 6h)
Total	28 h	27h30
Optionnels	3 h	3 à 6 h

Voie technologique

Enseignements	1 ^{ère}	Terminale
Communs	12 h	11 h
Spécialités	dépend de la section	dépend de la section
Total	26 h à 30 h	27 h à 32 h
Optionnels	3 h	3 h

L'accompagnement personnalisé en voie technologique est destiné à :

- soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel.
- améliorer leurs compétences.
- contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle

En classe terminale, l'AP prend appui prioritairement sur les enseignements de spécialité propres à la série.

**Calcul de l'enveloppe horaire = nb total élèves/29 X 8 en STMG
X 10 en ST2S
X 14 en STD2A, STI2D, STL et STHR**

Enseignement commun

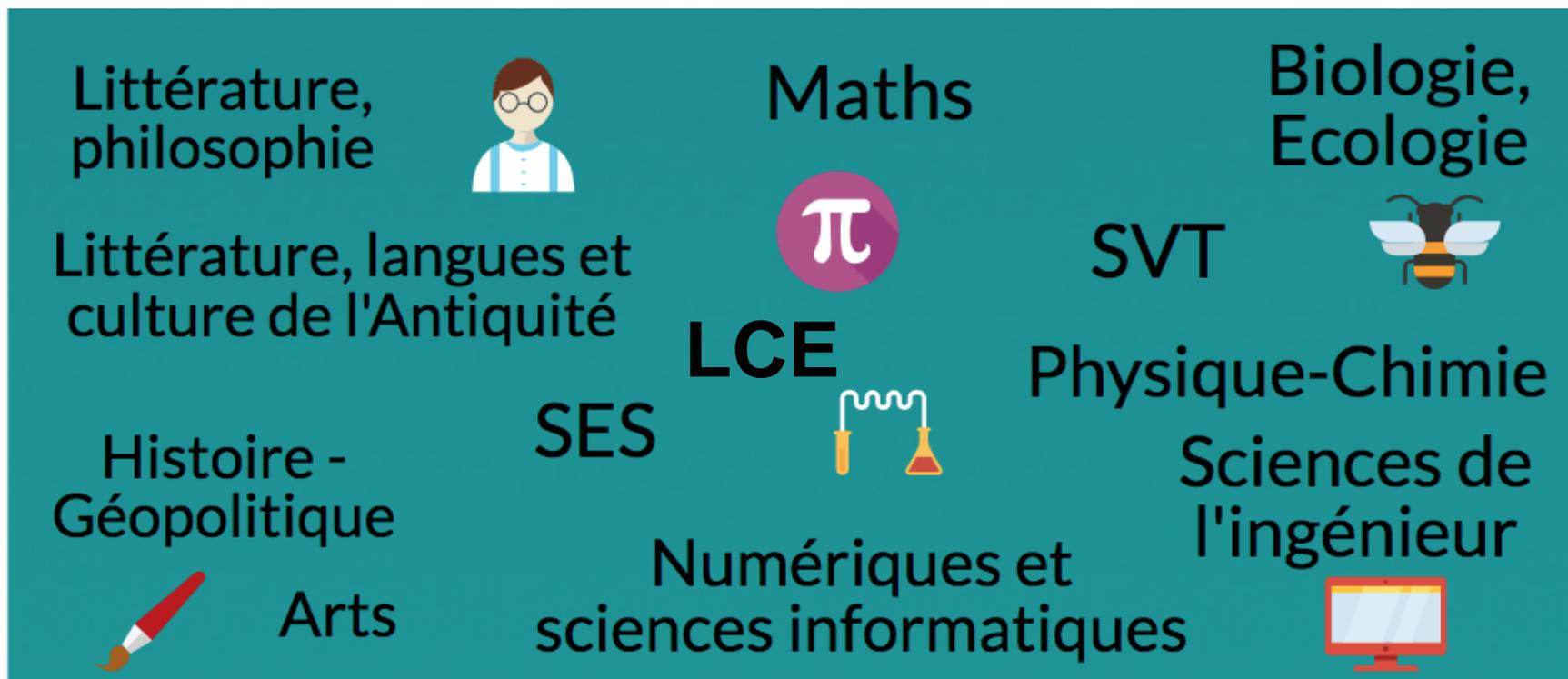
1^{ère}

Français	4h
Histoire-géographie	3h
LVA – LVB	4h30
EPS	2h
Enseignement scientifique	2h
EMC	18h/an

Terminale

Philosophie	4h
Histoire-géographie	3h
LVA – LVB	4h
EPS	2h
Enseignement scientifique	2h
EMC	18h/an

Spécialités



Sciences de l'ingénieur complété de 2h de sciences physique

Options

1^{ère} – 1 choix (3h)

Langue Vivante C		Arts	
	EPS	Langues et culture de l'Antiquité	

Terminale – option 1^{ère} + 1 au choix - 3h

- **Mathématiques complémentaires**
(pour les élèves ne choisissant pas la spécialité « Maths »)
- **Mathématiques expertes**
(pour les élèves en spécialité « Maths »)
- **Droit et grands enjeux du monde contemporain**

Voie technologique

Enseignement commun

Français -Philo	3h/2h
Histoire-géographie	1h30
LVA – LVB	4h
EPS	2h
Mathématiques	3h
EMC	18h/an



**3 spécialités en 1^{ère}
selon la série**



**2 spécialités en
terminale parmi celles
de 1^{ère}**



LA VOIE PROFESSIONNELLE

Pour se former aux métiers de demain

■ Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :

- Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études
- Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.

■ La formation peut être suivie :

- Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année
- En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

Ce qui change

Rentrée 2019

- Mise en oeuvre de la 3^e prépa métiers
- Tests de positionnement en français et en mathématiques en 1^{ère} année de CAP
- 2^{nde} pro et 1^{ère} année de CAP : nouvelles grilles horaires, nouveaux programmes des enseignements généraux (publication mars 2019)
- 3 Familles de métiers sur les 14 de la réforme
- Campus des métiers et des qualifications (regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique)

Rentrée 2020

- **pour les 2^{nde} pro**
 - 5 Familles de métiers supplémentaires
 - Application du référentiel rénové du bac Gestion administration
- **1^{ère} pro et 2^{ème} année de CAP**
 - Nouvelles grilles horaires
 - Nouveaux programmes d'enseignements généraux

Rentrée 2021

- **JUIN 2021** : Certification CAP avec enseignements généraux rénovés
- **2^{nde} pro** : 5 dernières familles de métiers
- **Terminale pro**
 - Nouvelle grille horaire
 - Nouveaux programmes d'enseignements généraux

La transformation de la voie pro

- **Plus d'accompagnement dans les apprentissages et dans l'orientation**
- **De nouvelles manières d'apprendre, plus concrètes et tournées vers le monde professionnel**
- **Une meilleure préparation à la sortie du lycée, vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études**
- **Des programmes rénovés en enseignement général**

Des parcours personnalisés

Des parcours plus progressifs grâce à **des classes de seconde par familles de métiers** : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3^{ème}, **puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2^{de}**, avec une meilleure connaissance des métiers.

Le CAP pourra désormais être préparé en 1, 2 ou 3 ans à la rentrée 2019.

Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

14 familles de métiers

Rentrée 2019 – 3 familles

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la relation client
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Pendant l'année de seconde : apprentissage des savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur

En fin de seconde : choix de spécialité de baccalauréat

Si une spécialité n'est pas enseignée dans votre lycée, possibilité de changer d'établissement entre la seconde et la première (cas d'une spécialité ne faisant pas partie d'une famille de métiers)

Des campus nouvelle génération

De véritables lieux de vie, de formation et d'innovation, regroupant des équipements culturels et sportifs, des lycées professionnels, des centres de recherches, des entreprises...

Ils permettent aux élèves de se familiariser avec les entreprises et de découvrir de nouvelles opportunités

Ils sont spécialisés dans des secteurs de pointe comme :

- Aéronautique et spatial
- Biotechnologies
- Numérique
- Services à la personne
- Transports maritimes

Le 21 mars a été inauguré à Decazeville (Aveyron), le campus des métiers Industrie du futur.

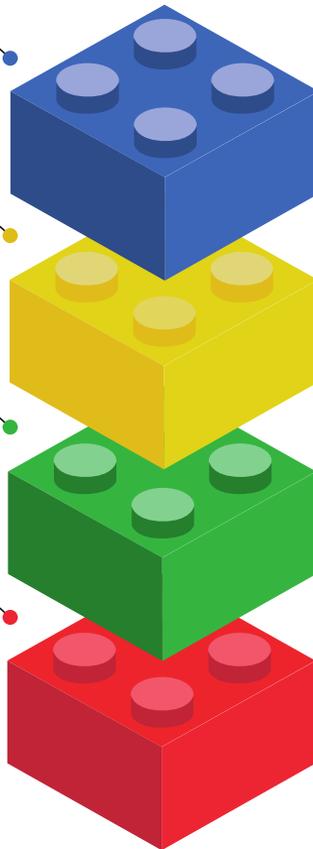
CONSTRUISONS UNE AUTRE ÉCOLE

GRATUITÉ

ÉGALITÉ

LAÏCITÉ

SOLIDARITÉ



Retrouvons-nous pour échanger, élaborer ensemble des solutions, des propositions qui changent l'école en profondeur !

Rassemblons nos idées et nos initiatives pour proposer un véritable avenir à nos enfants !

Construisons une autre école avec la FCPE !



Merci de votre attention



Haute-Garonne

www.fcpe31.org/